

Le livre de Bihr-Husson sur T. Piketty- Une critique décisive, mais inaboutie

 blogs.mediapart.fr/francois-morin/blog/141020/le-livre-de-bihr-husson-sur-t-piketty-une-critique-decisive-mais-inaboutie-0

- 14 oct. 2020
- Par François-Morin
- Blog : Le blog de François-Morin

Nous proposons ici un commentaire sur l'ouvrage d'A. Bihr et de M. Husson portant sur le dernier livre de T. Piketty, « Capital et idéologie ». Cette recension va donc s'attacher aux points sur lesquels il y a des convergences ou bien au contraire des divergences avec eux. Une telle démarche suppose à son tour d'explicitier davantage notre propre réflexion sur les questions les plus sensibles.

Imprimer

1 - Commençons donc par nos points d'accords avec l'ouvrage d'Alain Bihr et de Michel Husson. Ces auteurs délivrent une lecture très critique du dernier ouvrage de Thomas Piketty[i] même s'ils reconnaissent cependant un grand mérite à ce livre, celui « d'avoir placé la question des inégalités au premier rang du débat public » (p.118)[ii]. Nous partageons ce point de vue, et nous sommes surtout en phase avec eux sur d'autres points tout à fait essentiels, mais, cette fois-ci, très critiques vis-à-vis de l'ouvrage de Piketty. Il s'agit pour l'essentiel de la posture que se donne Piketty vis à vis de sa lecture de Marx, son absence de définition du concept de capital, sa non prise en considération des rapports de production, son analyse insuffisante des trente glorieuses, enfin sa vision social-démocrate du monde d'hier mais aussi celle qu'il projette sur le monde d'après. Cet ensemble de critiques est, à nos yeux, décisif pour critiquer sur le fond les idées de T. Piketty.

Quelle est la posture que se donne Piketty vis à vis de Marx. Nous partageons entièrement le sentiment de Bihr-Husson selon lequel quelqu'un comme Piketty est probablement « en mesure de dépasser Marx sans se donner la peine de passer par lui » (p.31). Et d'ajouter plus loin avec raison : « il est vrai que, dans le milieu académique, critiquer Marx sans jamais s'être donné la peine d'en lire une ligne est devenu une habitude bien ancrée. » (p.127). En effet, en projetant en avant le mot « Capital » dans les deux titres de ces derniers ouvrages, on ne peut que souscrire à l'idée qu'il y a là une sorte « de parfum d'escroquerie intellectuelle » (p.32).

Pour éclairer l'ignorance de Piketty des analyses de Marx, il suffit de constater qu'à aucun moment - dans ses deux ouvrages - le capital n'est pensé comme un rapport social, un rapport entre classes. C'est ce qu'ont bien vu Bihr-Husson en soulignant leur « malaise sur l'absence de définition du concept de capital ce qui aboutit à une conception fétichiste, un ensemble d'actifs matériel ou financiers en lui attribuant la capacité de se mettre par lui-même en valeur » (p.14). Cette conception fétichisée

(dénoncée déjà par Marx) aboutit à entretenir des confusions extrêmes sur des notions qu'il est pourtant bien utile de distinguer, comme celles par exemple de patrimoine et de capital. Bihr-Husson reproche ainsi, et à juste titre à la page 113 de leur ouvrage la formule suivante de Piketty : « pour simplifier l'exposition, nous utiliserons les mots "capital" et "patrimoine" comme des synonymes parfaits. »

Les conséquences de cette vision réifiée et fétichisée du capital empêchent de comprendre le capital non seulement comme un rapport social entre classes mais plus fondamentalement encore comme un rapport social qui se joue essentiellement dans la sphère de la production. Or Piketty « méconnaît les rapports sociaux de production » (p.23), ce qui a, entre autres pour effet, de « réduire la structure sociale à son habillage idéologique » (p.41). Plus fondamentalement encore, Piketty ne peut pas voir la source réelle des inégalités et la façon dont il faudrait pourtant les combattre : « cette confusion, insistent Bihr-Husson, renvoie finalement à une autre absence, celle d'une théorie de la valeur, le lieu où se fabriquent les inégalités, à savoir le coeur du mode de production capitaliste, avec les deux dimensions que nous avons signalées : la baisse de la part salariale et la redistribution d'une part croissante des profits aux actionnaires. Ce sont ces deux sources qu'il faudrait tarir » (p.133).

C'est la raison pour laquelle Piketty est par exemple incapable de comprendre ce qui s'est passé pendant les Trente glorieuses. Il croit analyser la réduction des inégalités comme étant à la source de la croissance de la période, alors qu'il s'agit bien du contraire qui s'est produit : « Il est cependant difficile de soutenir, confirme Bihr-Husson, que la croissance forte observée durant les « Trente Glorieuses » a été principalement soutenue par la réduction des inégalités. C'est plutôt l'inverse : la forte croissance observée a permis de réduire les inégalités, dans un contexte sociopolitique qui y était favorable. Mais, encore une fois, cette croissance du PIB était fondée sur de puissants gains de productivité et leur épuisement a fait basculer dans un régime de croissance ralentie où le maintien du taux de profit implique une baisse de la part des salaires. En outre, la fraction non investie du profit est venue alimenter de manière croissante les revenus financiers. Il y a là une différence d'interprétation fondamentale » (p.123).

Dès lors, comment penser le « monde d'après » ? En reprenant les propositions de réforme qu'avance Piketty, et notamment celles qui concernent la fiscalité, l'impasse apparaît totale. Tout d'abord en raison de sa conception du capital que nous avons vue précédemment. Les réformes que propose Piketty « continueraient à nous faire vivre dans une société capitaliste. S'il peut prétendre le contraire, c'est qu'il se trompe ou s'illusionne sur ce qu'est le capital (comme rapport social de production) et le capitalisme (comme mode de production) » (p.149). On reste alors à la surface des choses. La vraie solution avec laquelle nous sommes profondément en accord consisterait à partir des besoins sociaux et d'ajuster le mode de production en fonction de l'expression de ces besoins. Les propositions de Piketty « sont exclusivement centrées sur la redistribution des revenus (et des patrimoines) plutôt que sur un approfondissement de la satisfaction socialisée des besoins fondamentaux » (p.136).

Pourquoi alors défendre, comme le propose Piketty pour notre avenir en communs le modèle social-démocrate ? Son réformisme apparaît ici sans ambiguïté alors que l'on pourrait espérer plus fondamentalement un changement radical dans nos modes de produire, et dans nos modes de consommer. Le modèle social-démocrate n'a-t-il pas failli par le passé ? Sur ce point important, nous souscrivons entièrement à l'analyse de Bihr-Husson : « Bel exemple de cette mise sens dessus dessous du monde et de cette inversion du sens des mots qui est le propre de l'idéologie. Car, en réalité, tout un chacun l'aura compris : désignées nominalement comme social-démocrates, les sociétés capitalistes occidentales sont bien restées réellement, durant ces quelques décennies, des sociétés intégralement capitalistes, au sein desquelles l'emprise du capital n'aura pas cessé de s'exercer bien que sous des formes nouvelles et quelquefois inattendues » (p.87).

2 – Venons-en maintenant aux questions sur lesquelles nous souhaitons exprimer des désaccords avec l'analyse de Bihr-Husson. Ceux-ci portent sur la période de référence concernant le néolibéralisme, et en lien avec cette question, le rôle de la finance mais aussi de la monnaie dans la phase actuelle du capitalisme, enfin sur la question du partage du pouvoir dans l'entreprise. Sur ces questions, leur analyse reste à nos yeux inaboutie.

Tout d'abord, on doit noter chez eux une hésitation sur le moment fondateur du néolibéralisme comme stade actuel du capitalisme. Evoquant leur méthode, celle-ci consiste, disent-ils : « à esquisser rapidement une grille de lecture de la phase néolibérale ouverte au milieu des années 1980 puis à la confronter au modèle théorique de Piketty » (p.103). Mais une page plus loin, on apprend que la fin des Trente glorieuses se situe au milieu des années 1970. Le projet des deux auteurs est en effet de « construire un indicateur synthétique qui fait clairement apparaître la rupture introduite par la récession de 1974-1975, c'est la fin des Trente glorieuses » (p.104). Quelle période de référence faut-il retenir : milieu des années 1970 ou bien milieu des années 1980 ? Ce qui amène une autre question : cette période d'une dizaine d'années qui signe la fin des Trente glorieuse et celle qui initie la phase néolibérale est-elle une période de transition, une sorte de zone temporelle grise où l'ancien monde se meurt et le nouveau tarde à naître ?

À nos yeux, la réponse doit être davantage tranchée. À la fin des années 1960, l'économie américaine connaît une phase de récession (provoquée entre autre par le conflit vietnamien), et le taux de rendement du capital s'affaisse. La réponse qui va s'imposer progressivement dans les milieux d'affaires va être celle de la libéralisation de la sphère financière pour que le capital puisse trouver de nouvelles sources de rendement. Tout démarre clairement avec la rupture entre l'or et le dollar (15 août 1971) avec, à sa suite, la libéralisation progressive du marché des changes, puis celle des marchés obligataires (faisant des taux d'intérêt des prix de marché), le tout couronné par la libéralisation des mouvements de capitaux à l'échelle internationale au début des

années 1990. La déformation de la valeur ajoutée au détriment des salaires débute ainsi aux Etats-Unis en 1970 et, avec un décalage de deux ans, dans la plupart des pays européens[iii].

Pendant cette phase néolibérale, le rôle du capital financier va devenir croissant. D'abord dans les années 80 avec la financiarisation progressive des entreprises, puis dans les années 90 par la globalisation des marchés monétaires et financiers. Cette analyse n'est présente ni chez Piketty ni chez Bihr-Husson, sauf pour ces derniers par une allusion rapide dans leur postface : « En fait, répondre à cette question suppose de quitter le monde des idées, sans pour autant abandonner le combat idéologique, pour chercher à comprendre quel est l'obstacle, quel est l'adversaire. En l'occurrence pour paraphraser un ancien président, c'est la finance. Entendons : le capital financier tel qu'il est aujourd'hui ... ». On n'en saura pas plus sur l'émergence de ce capital financier et la façon dont il a pu depuis une cinquantaine d'années provoquer à quatre reprises des crises systémiques de grande ampleur et d'intensité croissante[iv].

Cette quasi absence du rôle du capital financier pendant la période néolibérale produit des inconséquences sur l'analyse des formes que peut prendre la valorisation du capital. Ainsi nous ne partageons pas l'analyse suivante de Bihr-Husson : « les capitalistes cherchent à maximiser le taux de profit en exploitant autant que faire se peut le travail salarié, tout en évitant que le capital accumulé ne pèse trop sur sa rentabilité. Il paraît en tout cas assez raisonnable de penser que le taux de rendement du capital est un résultat du processus de production, et non quelque chose de donné par ailleurs, une sorte de taux de profit garanti, qu'il suffirait d'appliquer au capital » (p.111). Cette dernière affirmation tend tout simplement à nier les formes les plus concrètes qu'a pu prendre la financiarisation des entreprises depuis plusieurs années. Si, pendant les Trente glorieuses, la valorisation des capitaux était bien le résultat d'une maximisation du taux de profit, certes sous contraintes, bref une obligation de moyen pour les dirigeants des firmes, pendant la période néolibérale cette valorisation prend une tout autre forme. L'objectif des firmes est de créer de la valeur pour les actionnaires sous une contrainte de résultat imposé par le capital financier. Cette obligation de résultat a pour effet de vouloir redresser à tout prix le taux de plus-value ; elle a été facilitée par la libéralisation des mouvements de capitaux, et a finalement provoqué des effets redoutables sur le marché du travail, l'organisation du travail et de façon plus générale sur la gouvernance des firmes, notamment par transferts massifs des risques sur les salariés (et beaucoup moins voire pas du tout sur les actionnaires).

Entendons-nous bien ici, il ne s'agit pas de survaloriser le rôle de la finance et de la financiarisation des entreprises. Ce rôle est lié à la phase particulière du capitalisme dans laquelle nous sommes encore plongés, à savoir la phase néolibérale. Marx avait cependant bien vu que dans le cycle d'ensemble d'un capital individuel, et par conséquent quelque soit la période considérée, le cycle du capital argent (A-A') était la figure typique du capitalisme par rapport aux deux autres cycles de la valeur-capital (P-P') et (M'-M')[v]. Pour accomplir ce cycle, le capital argent, comme forme fonctionnelle de la valeur-capital, entraîne dans son sillage les deux autres formes fonctionnelles de

la valeur-capital (P et M')[vi]. D'où l'importance qu'il faut attacher au capital-argent qui initie ce cycle, avec au moins trois interrogations : de quoi est composé ce capital-argent, qui le détient, quel effet cela entraîne-t-il sur le procès de production et la vente des marchandises ?

On ne peut pas se satisfaire alors de la réponse qu'en donnent Bihr-Husson dans leur ouvrage : « Impossible, disent-ils, de mettre en œuvre ce procès sans être pleinement propriétaire (réunir entre ses mains l'usus, le fructus et l'abusus) tant des conditions de ce procès (le capital-argent, les moyens de production et la force de travail contre lesquels il s'échange, le procès de production qui résulte de leur combinaison) que de son résultat (le capital-marchandise et l'argent qui en réalise la valeur, avec la plus-value qu'elle contient »(p. 52).

Cette affirmation relative à la « pleine propriété » est très problématique. Elle élude en réalité la question du crédit et par effet induit la question monétaire. Mais, cela va plus loin encore. Cette affirmation modifie la vision que l'on peut conférer au rôle des rapports de propriété dans le procès de production (existants ou souhaitables). C'est ce que nous examinons maintenant.

Le capital-argent A, comme forme fonctionnelle a précisément comme fonction de transformer la forme argent de la valeur-capital en sa forme marchandise (par achat de moyens de production et de forces de travail). Pour assurer le cycle d'ensemble d'un capital individuel, cette forme argent n'est pas seulement constituée par le capital apporté par les actionnaires, mais aussi, dans presque tous les cas, par le crédit accordé par les banques. Ces deux apports en ressources financières, tout en étant de nature différente, sont nécessaires à l'accomplissement du cycle et se mesurent parfaitement au passif du bilan des sociétés de capitaux, et par exemple par le levier d'endettement (rapport des dettes aux fonds propres). Selon la nature de l'activité ce rapport peut aller de 0 (absence de dettes) à 30 (cas par exemple de certaines banques avant la crise financière de 2007-2008). Ce rapport peut atteindre des ratios encore plus élevés dans l'activité de certains *hedge funds*.

C'est ici que la monnaie s'invite de façon déterminante dans tout procès de production. Comme chacun doit le savoir, la monnaie est créée à chaque fois qu'une banque accorde un crédit soit à une entreprise soit à un ménage. Cette création monétaire est non seulement indispensable pour faire les avances financières pour l'activité des entreprises, mais aussi pour assurer la monétisation, en profit, des plus-values réalisées durant le procès de production. Et voici donc la question importante. Doit-on considérer le montant de ces crédits, ceux notamment accordés aux entreprises, comme du « capital », c'est-à-dire comme « un ensemble de plus-values accumulées ». La réponse est évidemment non. Les banques possèdent, seules, ce pouvoir extraordinaire de créer de la monnaie à volonté par les crédits qu'elles peuvent accorder. Ce privilège est tellement exorbitant que de tout temps il a fallu le réglementer pour le limiter. Mais créer de la monnaie ce n'est évidemment pas créer du capital.

La problématique que nous venons d'esquisser ici permet de distinguer clairement « capital » et « monnaie ». Elle est totalement absente dans les deux ouvrages de Piketty, mais aussi dans le commentaire de Bihr-Husson. Ceci les amène à se fourvoyer sur la question des rapports de propriété.

Commençons, sur ce point sensible, par une question : faut-il donner aux salariés un pouvoir réel dans l'entreprise ? La première réponse de Bihr-Husson critiquant Piketty est apparemment négative en raison des contradictions trop fortes que cela entraînerait : « Fussent-ils propriétaires de la moitié *ou même plus des actions de l'entreprise* (c'est nous FM, qui soulignons) qui les emploient, les salariés de cette dernière n'en resteraient pas moins potentiellement séparés et séparables des moyens de production mis en œuvre dans et par cette entreprise. Ils s'en rendraient douloureusement compte le jour où (...) ils se trouveraient contraints, en tant que membres du conseil d'administration ou de direction de l'entreprise de licencier certains de leurs collègues ou même d'accepter leurs propres licenciements pour sauver l'entreprise et le restant des emplois. Ils le réaliseraient encore plus brutalement en cas de faillite pure et simple de l'entreprise » (p.147).

Mais quelques pages plus loin, on apprend avec surprise que les choses changeraient radicalement si les salariés détenaient la totalité de celles-ci : « L'application d'une véritable justice sociale consisterait à transférer la totalité des droits aux représentants des travailleurs, et non pas seulement la moitié » (p. 152). Y aurait-il donc une différence de nature dans la gestion des rapports de production par les salariés, entre le fait de détenir par eux « la moitié ou même plus des actions » (citation de la page 147), disons par exemple 99 %, d'un côté, et le fait d'en détenir 100 % de l'autre (citation de la page 152) ? On est ici en plein brouillard. Faut-il comprendre dans l'exemple que nous donnons que c'est le 1 % de détention privée qui pollue les 99 % de propriété salariale et qui empêcherait le changement des rapports de production ?

Formulée de cette façon, la question du pouvoir dans l'entreprise conduit à l'impasse. Pour notre part, il convient à la fois de se poser la question du changement du rapport de subordination dans les rapports de production, mais aussi de revenir à la question monétaire qui s'inscrit également, nous l'avons vu, au cœur du procès de production.

Commençons par la question monétaire et reprenons la figure centrale du capitalisme, à savoir le cycle A-A' qui se décline sous forme simplifiée en A-M...P...M'-A' (où A, P et M' sont des formes fonctionnelles de la valeur-capital tandis que M et A' ne le sont pas[vii]). Dans le projet de rompre avec le capitalisme et d'engager une nouvelle ère de justice sociale (pour reprendre les mots de Bihr-Husson), on pourrait imaginer que les rapports de production obéiraient par exemple à la définition de nouveaux projets productifs et à leur mise en œuvre (appelons les P) qui, une fois accomplis, correspondraient « à un approfondissement de la satisfaction socialisée des besoins fondamentaux », pour reprendre là encore une formulation de Bihr-Husson (p. 136), et appelons P' la formulation de nouveaux projets productifs qui découleraient de l'accomplissement du cycle. Le nouveau cycle d'ensemble désirable s'écrit alors P-P'

où l'objectif ne serait plus de valoriser la valeur-capital, mais au contraire de satisfaire des besoins fondamentaux tout en « valorisant » le travail accompli pendant le cycle productif. Autrement dit, en accordant aux salariés un droit absolu de s'exprimer sur les conditions de travail, ce qui suppose de rompre leur lien de subordination.

Dans ce nouveau procès de valorisation, nous supposons toujours l'existence de trois formes fonctionnelles : P qui est donc le procès de production, M' qui représentent les biens et les services destinés à satisfaire les besoins fondamentaux mais qui doivent être validés ou bien par le politique ou bien encore par le marché[viii] ; et enfin A les ressources financières nécessaires pour l'accomplissement du cycle d'ensemble. Celui-ci s'écrit alors P...M'-A-P'. Dans ce cycle, A n'est plus l'Alpha (et A' l'Omega), et donc la raison d'être de la production. Il demeure cependant une forme fonctionnelle nécessaire à l'accomplissement du cycle d'ensemble[ix]. Imaginons que les ressources financières soient entièrement apportées par les banques sous forme donc de crédit et relevant par conséquent d'un processus de création monétaire. Quel rôle alors accordé à ces apporteurs de fonds dans la gestion des entreprises ? Cette question renvoie à son tour à la question du pouvoir dans les banques et de façon encore plus générale à l'allocation des ressources monétaires et financières dans les espaces nationaux et internationaux d'aujourd'hui ainsi qu'au rôle des banques centrales dans ces espaces. On s'aperçoit, là aussi, que la monnaie est, dans toutes ses dimensions, un rapport social éminent[x] qui implique que l'on se pose des questions notamment comme celles-ci : qui émet la monnaie nouvelle, qui contrôle la distribution du crédit ? Nous ne pouvons pas développer davantage la question monétaire, ici, dans le cadre limité de ce commentaire. Nous renvoyons le lecteur à deux de nos ouvrages récents[xi].

Simplifions tout de même l'argument. Dans le nouveau cycle, l'ensemble des travailleurs est évidemment une partie constituante indispensable à l'accomplissement de la forme fonctionnelle P ; de même, les apporteurs de ressources monétaires apparaissent comme l'autre partie constituante de ce cycle, tout aussi indispensable que la première, mais cette fois-ci pour accomplir la forme fonctionnelle A, c'est-à-dire pour assurer le montant des fonds nécessaires à l'activité de l'entreprise, soit pour l'investissement, soit pour le fonds de roulement. A et P sont ainsi des formes fonctionnelles qui mettent en jeu des rapports sociaux fondamentaux.

Il est donc alors légitime de considérer que ces deux parties constituantes, par les fonctions internes et essentielles qu'elles remplissent, doivent participer au pouvoir d'organisation de l'entreprise. Pour ceux qui sont les destinataires des biens et des services, et qui permettent l'accomplissement de la forme fonctionnelle M', leur rôle est également considérable, tout en étant cependant une partie externe à l'entreprise. Cette partie doit également pouvoir s'exprimer, non pas comme partie constituante, mais comme « partie prenante » de l'entreprise.

La solution institutionnelle est alors évidente. Il faut tout d'abord donner un statut à l'entreprise comme acteur juridique à part entière, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Le droit ne connaît en effet que la société de capitaux et le contrat de travail, ce qui évite de considérer les salariés comme une partie constituante de l'entreprise et par conséquent

les écarter de participer au pouvoir d'organisation de l'entreprise ainsi qu'au partage des résultats[xii].

Il s'agit ensuite d'introduire une codétermination à parité entre les deux parties constituantes de l'entreprise : les salariés d'un côté et les apporteurs de fonds monétaires de l'autre. Cette codétermination doit s'appliquer non seulement dans les organes de délibération des conseils de surveillance ou de conseils d'administration, mais aussi - et c'est là le point fondamental pour rompre le lien de subordination - dans les organes de direction (directoires ou comités exécutifs). Enfin, les destinataires des biens et des services doivent aussi être représentés. C'est évidemment nécessaire. Une place dans les organes délibérants (et non dans les organes exécutifs) pourrait leur permettre de participer à la définition des orientations de l'activité de l'entreprise. Ils seraient par exemple nommés paritairement par les deux organes constituants.

L'introduction de ces nouvelles pratiques démocratiques concerneraient aussi bien les banques que les entreprises, mais également les entreprises publiques, Ainsi pourrait-on espérer l'écueil de l'étatisation des entreprises publiques, et surtout provoquer la rupture du lien de subordination salariale, quelque soit les formes d

[i] « Capital et idéologie », Paris, Le Seuil, 2019 ; mais le commentaire de Bihr-Husson s'attache parfois aussi à l'autre best seller de T. Piketty : *Le Capital au XXI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2013.

[ii] Par la suite, les renvois de pages dans le texte sont exclusivement ceux relatifs à l'ouvrage d'Alain Bihr et de Michel Husson.

[iii] On peut se référer ici à un article de référence de Michel Husson : « Le partage de la valeur ajoutée en Europe » dans *La Revue de l'Ires* 2010/1 (n° 64), pages 47 à 91, et aux graphiques 2 et 9.

[iv] Pour cette périodisation, on pourra se reporter à notre article paru dans la revue *Le Débat* : « Les banques, la globalisation et la démocratie », n° 189, 2016/2, p. 103-118, article qui a été commenté dans le même numéro par Michel Rocard : « Les mystères de la finance » p. 119-125, et par Marcel Gauchet : « Les démocraties nationales face à la finance globale » p. 126-130. Sur l'analyse des quatre cycles financiers que nous évoquons rapidement ici, voir notre article paru dans *Médiapart* le 3 avril 2020 : « Cycle financier et crise systémique ».

[v] Pour l'analyse, par Marx, du cycle d'un capital individuel et de ses métamorphoses on pourra se reporter au Livre II du *Capital*, Le procès de circulation du capital, Tome premier, Paris Editions sociales 1960, p.28 à 108. Notons que les trois cycles que nous venons de mentionner doivent être compris non seulement dans la figure de leur succession, mais aussi dans la figure de leur juxtaposition (K. Marx, op cité, p.95).

[vi] K. Marx, op cit. p.55.

[vii] Cette distinction est évidemment essentielle, voir K. Marx op.cit. p.44.

[viii] Nous reprenons ici une formulation que nous empruntons aux derniers travaux de J. M. Harribey ; voir, par exemple, son blog sur Alternatives économiques : La vie au ralenti, journal d'un confiné, « Du travail au revenu », 2 mai 2020 où il écrit que toute activité doit recevoir une « validation sociale, soit de la part du marché pour les marchandises, soit venant d'une décision politique ».

[ix] Pour des développements plus amples et surtout plus précis, nous invitons le lecteur à se reporter à notre ouvrage : « *L'économie politique du XXI^e siècle ; de la valeur-capital à la valeur-travail*, Lux 2017.

[x] La vision de la monnaie comme rapport social est partagée par de nombreux économistes. On peut par exemple se référer à Michel Aglietta : « La monnaie est un rapport social » Entretien réalisé par Jean-Marie Harribey et Dominique Plihon, Attac, le 8 avril 2015 ; ou plus récemment à Laurence Scialom : « Nous avons collectivement perdu la main sur la politique monétaire », *Alternatives économiques*, 13 juin 2020

[xi] *L'hydre mondiale – L'oligopole bancaire*, Lux, 2015, et *Quand la gauche essayait encore ; le récit inédit des nationalisations et quelques leçons à en tirer*, Lux, 2020.

[xii] Pour approfondir ce point voir notre article : *Donner un statut à l'entreprise pour reconnaître le travail*, Médiapart 11 janvier 2018.